

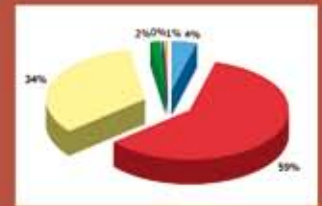
moissac

mag

Le magazine d'information - Printemps 2012



- services publics
 - habitat
 - patrimoine
- ## Les priorités 2012



Budget 2012
P.6-7



Social
Ouverture de l'EHPAD
P.12-13



Education
Un BTS au lycée
P.14



Organisation des Villes de France
Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France
membres de la Table du patrimoine mondial en 1998

Grands Sites
de Midi-Pyrénées





du 25 au 28 mai

grandes fêtes
de pentecôte



4 5 Moissac en images**6 7 Budget 2012****8 Cadre de vie**

La fibre optique arrive à Moissac
Amélioration de l'habitat
Aménagement paysager de l'avenue
De Lattre de Tassigny

9 Intercommunalité

Le maire de Castelsarrasin rejette
les propositions de Moissac

10 11 Fête des Arts & JEMA

L'artisanat d'art à Moissac
Moissac en majesté

12 13 Social

Ouverture de l'EHPAD en mai
Jouer c'est s'ouvrir aux autres
Garde des enfants : comment choisir ?

14 Education

Lycée François Mitterrand
Des terrains mis à disposition du lycée agricole

15 Enfance & jeunesse

Les camps d'été de MAJ
Bientôt Moissac Plage
Centre de loisirs de Montebello

16 Environnement

Comment lutter contre le frelon asiatique
Chasser les pigeons, c'est l'affaire de tous

17 Tourisme

L'ancien carmel, un lieu méconnu
des Moissagais
Moissac, Site remarquable du goût

18 19 Patrimoine

Ville d'Art et d'Histoire :
Un label prestigieux, des objectifs précis
Moissac aux rencontres de Lecture
Fouilles archéologiques au patus

20 21 Culture

Le Hall de Paris, 3 ans déjà !
16^{ème} Festival de la Voix
Fêtes de Pentecôte 2012

22 Expression des élus**23 Agenda****moissac mag n° 13**

Printemps 2012

Magazine municipal d'information
Mairie de Moissac, 3 place Roger Delthil,
82201 Moissac Cedex - Tél : 05 63 04 63 63
Directeur de la publication : Jean-Paul Nunzi
Délégué à la communication : Gérard Vallès
Rédaction : Muriel Beautru, Jean-Luc Becquaert
Conception, maquette et mise en page : seboa
Photos : Philippe Marchesi, Jacques Laporte, Ville
de Moissac
Impression : Imprimerie Mothes.
Tirage : 7300 exemplaires



Le printemps est là et avec lui l'arrivée importante de touristes à commencer par les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle dont Moissac est une halte majeure. Le tourisme doit être mis à sa juste place. Il est bien moins important en termes d'emplois et de retombées économiques que l'activité fruitière. Mais il est le second pilier de notre économie et son activité est croissante.

Moissac, sur les chemins de Saint-Jacques avec un cloître et un portail classés au patrimoine de l'UNESCO, Moissac, « grand site de Midi-Pyrénées » et tout récemment Moissac « ville d'art et d'histoire » expliquent l'augmentation notable du nombre de visiteurs. Hôtels, restaurants, gîtes, camping, commerces... en bénéficient. L'image de notre ville, parfois écornée est celle d'une belle ville au patrimoine prestigieux, avec une animation importante et de qualité.

Moissac, ville aux ressources modestes se doit de poursuivre les investissements dans ce domaine touristique générateur d'emplois et de retombées économiques.

Cela justifie les efforts pour aménager le Patus et pour l'année prochaine la création du port estival sur le Tarn pouvant accueillir une quarantaine de bateaux doublant ainsi notre capacité d'accueil.

Ces considérations expliquent la philosophie de notre budget. Effort de maîtrise du fonctionnement (dépenses bien inférieures à la moyenne de la strate des villes de 10 à 20 000 habitants). J'en remercie les services administratifs et techniques et les élus qui calculent, économisent, essaient de rendre le meilleur service avec un minimum de dépenses. Cela nous permet d'investir, d'assurer le développement de notre ville et de conforter son image. Il n'en reste pas moins qu'il faudra qu'avec la réforme des collectivités locales, soient clarifiés leurs prérogatives respectives. Il est nécessaire d'engager une réforme fiscale profonde pour corriger les énormes inégalités existant aujourd'hui entre des collectivités de même importance.

Moins d'injustices, c'est nécessaire au niveau des personnes, c'est aussi vrai, mais on en parle bien moins, au niveau des collectivités.

Jean-Paul NUNZI
Maire de Moissac

Bien amicalement,



1



2

1 - Le clocher de l'abbatiale a retrouvé toute sa majesté. Son toit refait à neuf a oublié les dégâts de la tempête de 2009, et sa parure de bois protège à nouveau sa charpente des méfaits des pigeons. Enfin, le carillon a pu être réglé et a retrouvé toutes ses notes.

2, 3 et 4 - Le 24 mars, l'école de musique donnait son grand concert annuel. Elèves et professeurs se retrouvaient sur la scène du Hall de Paris autour du thème « Musique populaire, musique savante ». La mise en images de la soirée a été particulièrement appréciée, et a souligné la qualité des instrumentations et des interprétations.

8 et 9 - Le Hall de Paris a accueilli les championnats de France jeunes de force athlétique les 7 et 8 avril. 130 garçons et filles de 14 à 23 ans venus de toute la France ont concouru dans les différentes catégories. La qualité de l'organisation menée conjointement par la ville de Moissac et l'Amicale laïque a poussé les organisateurs à proposer que les championnats de France élite de 2014 aient lieu à Moissac.



3



4

5 - Le 19 mars, Moissac a célébré le cinquantième anniversaire des accords d'Evian qui marquaient la fin de la guerre d'Algérie. 150 personnes se sont rassemblées au Monument aux Morts autour des représentants des anciens combattants.

6 - A l'initiative de la FNACA, une exposition sur la guerre d'Algérie a été présentée à l'espace Prosper Mérimée. Des aquarelles de Jean-Pierre Bigou complétaient cette exposition. Entre 1956 et 1957, J.P. Bigou, militaire en Algérie, a réalisé des croquis, des dessins et des aquarelles, ils n'ont été retrouvés qu'après sa mort à Saint-Antonin. A travers ces « croquis de route d'un soldat », c'est à tous ceux qui ont servi en Algérie qu'un hommage était rendu.

10 - En 2012, c'était au tour de Moissac d'organiser les Rencontres Emploi Formation Insertion (REFI), manifestation qui a lieu en alternance à Castelsarrasin. 2000 jeunes de tout le bassin de vie ont profité de l'occasion pour s'informer sur chaque stand. Ici, le stand conjoint des lycées agricoles de Montauban et Moissac, lors de l'inauguration, le 13 mars.



8



9



5 7
6 11



7 - Le 29 mars, c'était le jour de la Grande Lessive. Cette manifestation nationale a été lancée par la plasticienne Joëlle Gonthier qui voulait voir se réunir autour d'un fil à linge et d'une multitude de dessins, les habitants d'un même quartier, ou les membres d'une même communauté. Pour la première fois, Moissac se joignait à la Grande Lessive grâce aux enseignants de l'école du Sarlac. Parents et voisins sont venus mêler leurs dessins à ceux des enfants.

11 - Les Diagonales de printemps de l'ensemble Organum se sont ouvertes le 13 avril avec une exposition sur les orgues anciens. Marcel Pérès a fait entendre aux visiteurs les qualités sonores tout à fait particulières des instruments exposés.



10



Budget 2012 : tenir le cap

Impôts : 1%

Le budget total de notre ville s'élève à 25 779 173 €. 2012 sera une année difficile en matière budgétaire pour l'ensemble des collectivités

locales. Moissac ne fait pas exception. Mais si ce budget traduit la volonté de contenir les dépenses, il permet à Moissac de préserver ses chances de développement et de maintenir les services indispensables à la vie quotidienne de ses habitants.

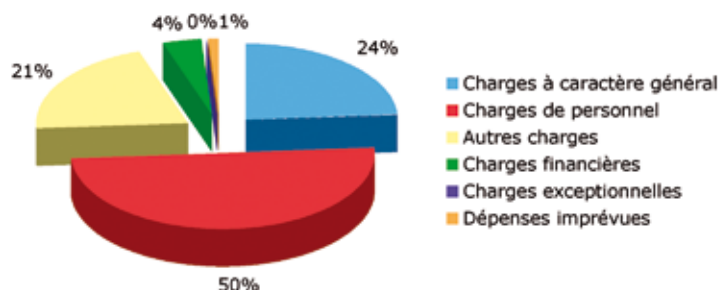
- Les charges sont maîtrisées malgré l'augmentation des coûts de l'énergie.
- Les associations restent une priorité pour leur rôle social.
- Les investissements sont maintenus.

Malgré une loi de finances 2012 qui prévoit une dotation globale de fonctionnement des collectivités (DGF) égale à celle de 2011, il faut constater que la part forfaitaire est en réalité en baisse.

Le budget de fonctionnement

Il s'élève à 17 497 036 €, en hausse de 1,5% par rapport à 2011.

● Les dépenses



Les charges à caractère général : le coût de l'énergie !

Il s'agit de l'ensemble des achats de matières, fournitures ou prestations permettant de contribuer au bon fonctionnement des services municipaux, en hausse de 5%, soit 189 000 €. Cette hausse est due pour l'essentiel aux augmentations des prix **des carbu-**

rants et de l'énergie (+ 78 900 €) et à une étude sur la mise en place d'un transport collectif (50 000 €) Autres frais :

- 13 000 € pour des actions liées au Contrat Local de Surveillance et de Prévention de la Délinquance,
- 11 000 € pour la lutte contre les pigeons.

Les charges de personnel : pas de dérapage!

Avec 7 230 363 €, les charges de personnel représentent la moitié des charges de fonctionnement et sont en hausse de seulement 1,37 %.

Les diverses charges de fonctionnement : une gestion au cordeau !

Les diverses charges de fonctionnement (autres charges, charges financières et charges exceptionnelles), **affichent un montant global de 3 622 388 €.**

Afin de palier aux déficits 2012 des budgets annexes (zone du Luc, et lotissements), le budget principal vient les alimenter pour un montant global de 1 288 340 €.

Il s'agit de « déficits temporaires » qui seront résorbés lors des ventes de terrains.

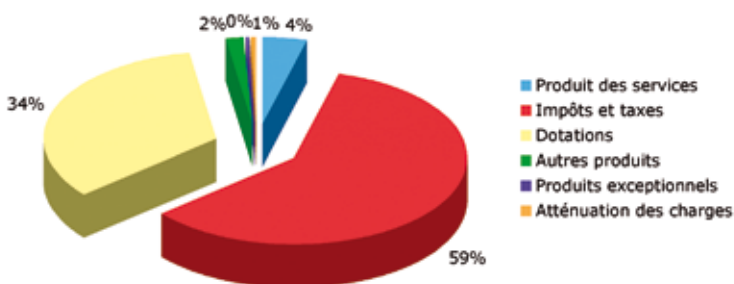
La subvention destinée au CCAS pour 2012 s'élève à 532 000 € (+ 4,3 % par rapport à 2011).

Par ailleurs la commune de Moissac poursuit son soutien envers les associations en reconduisant les enveloppes votées en 2011.

Quant aux intérêts de la dette, ils sont en baisse, suite à deux années consécutives où la commune s'est désendettée.

● Les recettes

Les recettes de fonctionnement sont en hausse **de 2,70 % par rapport à 2011.**



Impôts et taxes : difficile de faire moins !

Près de 60 % des recettes réelles de fonctionnement sont inscrites

au chapitre « Impôts et taxes ». La loi de finances pour 2012 a instauré une revalorisation des bases de 1,8 %. Cette évolution

apportera dans les caisses communales 243 567 €.

Le maire et les élus ont par ailleurs décidé de limiter la hausse des taux à 1 %. Cela permettra d'engranger 73 772 €. Au total les impôts n'augmenteront **que de 2,8% cette année.**

Dotations : l'état se défause !

Le chapitre des dotations représente 33,6 % des recettes réelles de fonctionnement.

L'Etat est le partenaire principal

via les dotations et compensations. Mais la dotation de l'état est en baisse de 46 600 €.

La Région, le Département ainsi que la CAF et la MSA contribuent également au financement de certaines manifestations (Pôle culturel, Festival de la voix) et au fonctionnement de certains services (école de musique, centre de loisirs et accueil de loisirs).

Le budget d'investissement

Ce budget pèse 8 282 136 €. Ce qui devrait nous permettre de poursuivre notre politique d'investissement sur les grands projets structurants pour l'avenir de Moissac.

● Les dépenses

Les dépenses d'équipement : mieux vivre à Moissac !

Même si le contexte impose rigueur et vigilance tant les perspectives économiques sont incertaines et les marges de manœuvre réduites, il apparaît nécessaire de poursuivre nos projets.

Ainsi pour 2012 et les exercices suivants, les projets structurants pour l'avenir de Moissac traduisent les choix de la municipalité.

En matière de développement économique et touristique :

- Poursuite de l'aménagement de la zone économique et artisanale du Luc,
- Aménagement du périmètre abbatial avec le patus.

En matière d'amélioration du cadre de vie des Moissagais :

- Suite de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH),
- Travaux de réfection de voirie, d'éclairage et d'aménagements des espaces publics,

- Réfection de l'Ecole de la Mégère,
- Signalétique,
- Réfection du sol du COSEC,
- Travaux d'isolation sur les bâtiments publics,
- Etude sur l'usine de l'eau (budget annexe),
- Etude d'augmentation de la capacité d'accueil de la petite enfance.

En matière sociale :

- Réalisation de la Maison de l'emploi et de la Solidarité,
- Mise en oeuvre d'un service de transport collectif urbain.

Il faut aussi noter que la ville de Moissac verse à la Communauté de Communes Castelsarrasin-Moissac une subvention de **232 932 €** suite à la réalisation de la liaison Quercy Gascogne.

Six grands chantiers

- 800 000 € pour la réalisation de la Maison de la Solidarité et de l'Emploi,
- 582 640 € de travaux et équipements pour les écoles dont 450 000 € pour la Mégère,
- 300 000 € pour l'aménagement du patus, à coté de l'abbatiale,
- 249 700 € de travaux sur le patrimoine historique et classé de la ville,
- 150 000 € pour la réfection de l'aile orientale et l'aile St Julien,
- 189 314 € pour l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

● Les recettes

Les recettes d'investissement intègrent des financements propres, qu'ils soient d'origine interne (cession d'actif) ou externe (fonds de compensation de la TVA, taxes

locales d'équipement, amendes de police). Les subventions représentent 21 % des recettes.

Emprunt : le budget est équilibré grâce au recours à l'emprunt avec un montant prévisionnel de **1 617 367 €**.

Il faut savoir...

Les ressources moissagaises sont inférieures à celles de la moyenne des communes de la même strate. D'autre part, l'intérêt du patrimoine moissagais dépasse largement le seul intérêt local, le nombre de labels dont le ville est titulaire en témoigne, mais le désengagement progressif de l'Etat laisse

la collectivité de plus en plus seule face à ses responsabilités. Malgré cette situation, la maîtrise de la gestion des affaires publiques par le maire et le Conseil municipal permet de maintenir le budget 2012, comme les précédents, dans un cadre strict sans pour autant sacrifier le développement de la ville et la

création et l'entretien d'équipements pour ses habitants. Le recours à l'emprunt reste lui aussi parfaitement maîtrisé, au point qu'on constate même une augmentation régulière du taux d'épargne de la commune depuis cinq ans. Mais il convient de préciser que des incertitudes demeurent quant à l'accès aux

crédits pour les collectivités locales pour 2012. Rappelons ici que les collectivités locales financent 70% des investissements publics et sont donc un des acteurs majeurs dans le secteur du BTP.



Très haut débit La fibre optique arrive à Moissac

Mieux que l'ADSL, la fibre optique permet la transmission de données à très grande vitesse. Elle est indispensable pour nombre d'entreprises et pour les télécommunications.

Les grandes villes en sont déjà équipées et progressivement notre département adopte cette nouvelle technologie. La première étape est franchie à Moissac où le réseau de câbles en fibre optique a été posé en janvier et février de cette année. La carte ci-contre permet de visualiser les quartiers concernés, au premier rang desquels les zones d'activité économique et les équipements publics. Le réseau représenté en rouge est celui financé par la Communauté de communes de Castelsarrasin-Moissac, celui en vert par le Conseil général de Tarn-et-Garonne. Le tracé bleu quant à lui concerne des opérateurs privés.



Toutes les zones d'activité sont concernées, il est en effet indispensable que les entreprises moissagaises bénéficient de l'internet à très haut débit, condition devenue indispensable à leur développement. La cité scolaire François Mitterrand, l'hôpital, la mairie, l'office du tou-

risme, la gendarmerie et la plateforme informatique de MAJ avec son Point d'Information Jeunesse seront également desservis. Les équipements du Sarlac profiteront du passage du réseau, ainsi que les écoles du centre ville.

Les étapes suivantes seront celles des raccordements individuels au réseau, ce qui nécessite quelques travaux complémentaires et la désignation d'opérateurs pour son exploitation. Dans ce domaine, comme dans d'autres, Moissac investit pour l'avenir.

Amélioration de l'habitat

Après la réunion d'information qui s'est tenue le 10 février, **26 visites de logements** ont été réalisées en février par l'équipe d'animation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). En moyenne, depuis le début de l'opération, 4 nouveaux contacts sont pris chaque semaine par l'équipe d'animation.

Rénovation des façades

Des contacts ont également été pris pour l'opération de rénovation des façades. Si vous êtes propriétaires rue Gambetta, rue du Pont ou dans le secteur Guileran, vous pouvez bénéficier d'aides très attractives, sans conditions de ressources, pour ravalier la façade de vos bâtiments. Pour avoir plus d'informations, vous pouvez contacter le cabinet d'études URBANIS : 05 62 21 46 66



Aménagement paysager de l'avenue De Lattre de Tassigny

Moissac embellit et aménage ses entrées de ville. Un objectif de longue haleine qui prend forme petit à petit.

En février dernier, c'est l'avenue De Lattre de Tassigny qui a été l'objet de toutes les attentions. Les trottoirs ont été refaits sur 300 mètres, depuis le magasin de produits du terroir jusqu'au carre-

four des Pyrénées. Sur cette avenue qui constitue un des axes d'entrée dans Moissac a été réalisée une promenade piétonne. Des magnolias ont été plantés pour agrémenter l'ensemble.

L'autre coté de l'avenue et le carrefour des Pyrénées feront l'objet d'une deuxième tranche de travaux à l'automne prochain.

■ Brève En exclusivité à Moissac pour le sud-ouest, le streetstrider

Premier cross trainer à roues, il combine les avantages du jogging, du ski et du cyclisme. Il est en vente et en location pour tous les âges et toutes les tailles dans votre magasin de cycles du centre de Moissac.

www.loisirs-vm.fr



Commerces ouverts le dimanche

Depuis plusieurs mois, le maire demande au préfet l'inscription de Moissac sur la liste des communes d'intérêt touristique afin de faciliter l'ouverture dominicale des commerces du centre ville. C'est chose faite. En raison de « l'attractivité exceptionnelle de la zone touristique de Moissac ».

Le préfet a entendu les arguments du maire :

- Moissac est une ville de plus en plus attractive. Des dizaines de milliers de touristes et de visiteurs du week-end fréquentent notre ville.
- Les marchés du samedi et du dimanche matin qui existent depuis des temps anciens ont un impact évident sur le dynamisme du commerce, et les commerçants font un chiffre d'affaires important le week-end.


La zone concernée est délimitée au nord par la voie ferrée et au sud par la rive gauche du Tarn, et le rond point au sud de l'avenue De Lattre de Tassigny ; à l'ouest par la gare, et à l'est par le pont de chemin de fer enjambant l'avenue du Chasselas. Cette décision permettra l'ouverture de la saison touristique dans les meilleures conditions tant pour les visiteurs que pour les commerçants. L'arrêté préfectoral et la délimitation de la zone sont consultables sur moissac.fr rubrique « économie ».



Communauté de communes

Le maire de Castelsarrasin rejette les propositions de Moissac

A la lettre que lui a adressée le maire de Moissac, le maire de Castelsarrasin répond par une lettre d'injures inqualifiables et indignes d'un élu. Elle ferme la porte à toute discussion. Evidemment, une fois encore, la Dépêche du Midi, pour des raisons de politique départementale renvoie dos à dos les deux maires. Les commentaires sont superflus, la lecture des deux lettres suffit. Vous jugerez par vous-même. Et vous comprendrez que, dans ces conditions, le Conseil communautaire du 12 avril n'a pu prendre aucune décision, renvoyant l'adoption du budget 2012 à la responsabilité du préfet.

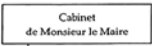

www.moissac.fr

Moissac, le 22 mars 2012

Monsieur Jean-Paul NUNZI
Maire de MOISSAC

à

Monsieur le Président
Monsieur Bernard DAGEN
Communauté de Communes
Castelsarrasin-Moissac
Mairie de Castelsarrasin
Place de la Liberté
82100 CASTELSARRASIN



JPN / OMF

Objet : communauté de communes Castelsarrasin-Moissac

Monsieur le Président,

Plus que jamais, le fonctionnement de la communauté de communes Castelsarrasin-Moissac est bloqué et cela depuis plus d'un an. Aujourd'hui, il est évident que c'est au détriment des intérêts des populations de nos villes.


Pour sortir de cette situation, qui n'a que trop duré, je me permets de vous faire les propositions suivantes :

- Chaque commune abandonne toutes les procédures juridiques en cours ou à venir en particulier sur les zones du Luc et de Terre Blanche et évite à l'avenir de régler les problèmes de cette manière.
- Sans aucune exigence préalable, je vous propose de faire fonctionner la communauté de communes selon nos statuts, comme nous l'avons fait pendant 10 ans (Président : maire de Castelsarrasin, et Vice-Président : maire de Moissac), de nous rencontrer régulièrement pour prendre d'un commun accord les décisions concernant les affaires courantes et élaborer les projets de délibérations pour les réunions du conseil communautaire.
- Réfléchir ensemble sereinement à l'extension de notre communauté de communes en admettant qu'il faille un élargissement de part et d'autre de nos deux communes qui soit acceptable pour chacune. Le projet définitif devra avoir l'agrément des deux communes.

Je suis prêt à vous rencontrer pour confirmer et examiner avec vous ces différentes propositions ou toute autre que vous pourriez faire.

Dans l'espoir que ma démarche aboutira,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.


Le Maire,
Jean-Paul NUNZI

Pour le respect de l'environnement, nous avons choisi du papier recyclé !

MAIRIE DE MOISSAC

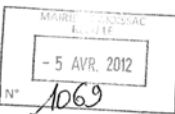
Place Roger Delthil B.P. 301 82201 Moissac cedex Tél. 05 63 04 63 63 - fax : 05 63 04 63 64 mail : mairie-de-moissac@wanadoo.fr

DEPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
CASTELSARRASIN-MOISSAC

Monsieur Bernard DAGEN
Président de la Communauté de Communes
Maire de Castelsarrasin

à

Monsieur NUNZI Jean-Paul
Maire de Moissac
Place Roger Delthil - BP 301 N°
82201 MOISSAC CEDEX



Castelsarrasin, le 3 avril 2012

Monsieur le Maire,

A réception de votre lettre, je reste très dubitatif...

Le temps de la repentance est-il venu ? J'en doute car il accompagne une culpabilité que vous n'êtes pas prêt de reconnaître.

Si l'on s'en tient à vos récents articles dans la presse et sur votre site Internet, ainsi qu'à votre déclaration agressive lors du dernier Conseil Communautaire (avant de quitter celui-ci de manière intempestive), on peut effectivement trouver matière à beaucoup de suspicion.

Je suis enclin à croire que ce volte-face, en quelques jours, ne peut s'expliquer que par une stratégie politique en défense des seuls intérêts de Moissac, comme d'habitude.


Pour être clair, je ne crois absolument pas à votre revirement spontané douteux, à une sincère prise de conscience des enjeux d'une vraie intercommunalité, malgré vos dires manipulateurs trop souvent contraires à vos actes !

La protection d'un dossier sur la Zone du Luc est-elle à l'origine du brandissement de ce drapeau blanc ?

En un mot, et pour faire encore plus simple, il faudra prouver, en fait et en droit, votre réelle volonté sur les points évoqués, l'absence de sous-entendu d'opportunité unilatérale, et nous envisagerons, alors, comment aborder les diverses possibilités.

Mes élus et moi-même ne fermons aucune porte, mais votre fiabilité étant plus qu'aléatoire, nous restons extrêmement vigilants, basant notre attitude future sur le droit et le droit seul.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes meilleurs sentiments.


LE PRESIDENT
B.DAGEN

Siège : MAIRIE DE 82100 - CASTELSARRASIN - Place de la Liberté
☎ : 05.63.32.75.00 - 📠 : 05.63.32.75.01

■ Développement économique

Une couveuse d'entreprise à l'essai à Moissac Tester son projet pour sécuriser son parcours

Dans le cadre d'un partenariat avec la commune de Moissac visant à favoriser l'installation d'artisans d'art et d'artistes sur la commune, BGE Tarn et Garonne propose à travers la couveuse d'entreprise à l'essai, une façon innovante et sécurisante de tester son projet de création d'entreprise.

Les créateurs ne s'immatriculeront qu'après avoir vérifié, sur le terrain, la viabilité réelle de l'entreprise, après avoir développé leur potentiel d'entrepreneur et préparé le lancement officiel de l'entreprise dans les meilleures conditions notamment au niveau technique et commercial.

Le service couveuse offre une solution complète incluant un coaching individuel, une formation de « jeune dirigeant », un lieu de travail équipé, un portail www.couveuse.net (outil collaboratif dédié de gestion et développement commercial), un hébergement juridique, administratif et comptable, la dynamique

d'un collectif d'entrepreneurs. Avec ce nouveau service Moissac renforce son action pour le développement de l'artisanat d'art (voir page suivante, l'interview de Marianne Minuzzi, présidente de l'association Rues des Arts).



Prochaine réunion d'information :
jeudi 24 mai à 13h30,
2^{ème} étage de l'hôtel du Moulin
Informations :
BGE Tarn-et-Garonne
Tél : 05 63 21 01 09
Courriel : 82@creer.fr
www.creer.fr/tarn-et-garonne



Les 30, 31 mars et 1^{er} avril, Moissac a accueilli les Journées Européennes des Métiers d'Arts. A cette occasion l'association Rues des Arts avait avancé sa fête annuelle de quelques semaines pour faire de la ville la capitale régionale de la création artisanale. L'affluence record sur ces

L'artisanat d'art à Moissac

Entretien avec Marianne Minuzzi, présidente de l'association

Cela fait maintenant un an et demi que Marianne Minuzzi préside l'association des artistes et artisans d'art moissagais. Sous son impulsion et celle des autres responsables de l'association, l'artisanat trouve peu à peu sa place dans notre ville. Il y a quelques années, devant les difficultés rencontrées, la mairie envisageait d'abandonner le projet « Rue des Arts », élément pourtant déterminant du cheminement « de la pierre à l'eau ».

Nous avons rencontré Marianne Minuzzi quelques jours après l'édition 2012 de la Fête des Arts qui fut incontestablement une réussite. Elle nous reçoit dans son atelier où elle réalise, expose et vend ses mosaïques, pour un premier bilan à chaud de cette fête. Avant toutes choses, elle rappelle que son association est aussi à l'initiative des soirées des Arts, du Noël des Arts et de l'ouverture du XV des Arts qui accueille des artisans partageant leur lieu d'exposition.



Marianne Minuzzi

Moissac est donc la ville des artisans pendant deux jours en avril...

Pas seulement à ce moment-là. Aujourd'hui, on peut vivre de son métier d'artisan à Moissac, ce qui n'était évidemment pas vrai il y a quelques années. Aujourd'hui être artisan à Moissac ne permet pas de rouler sur l'or mais il est possible de vivre de son métier dans un environnement stimulant en contact permanent avec d'autres artisans. D'ailleurs le nom de

La Fête des Arts 2012 a-t-elle été une réussite ?

Incontestablement. Les exposants sont venus en plus grand nombre que les années précédentes et surtout, les métiers représentés étaient plus variés. Les artisans de l'association représentaient 15 lieux d'exposition, 60 stands sont venus s'y ajouter.

Et le public ?

La place des Récollets et la rue des Arts ont été empruntées par un flot continu de visiteurs et le Hall de Paris où se tenait le salon des Arts, accueillait en permanence environ 200 personnes.

C'était un public de visiteurs, ou était-il aussi composé d'acheteurs ?

Chose nouvelle là encore, tous les artisans présents ont vendu



Le Hall de Paris transformé en salon d'art



Animations et public dans les rues de Moissac pour la Fête des Arts

et aucun n'a eu à se plaindre d'un déplacement à Moissac qui lui aurait coûté de l'argent. Les manifestations exclusivement consacrées à la création et à l'artisanat sont de plus en plus

rare, dans ce contexte, la Fête des Arts de Moissac est reconnue comme un des grands rassemblements du début de la saison.

l'association est bien « rues » au pluriel. Si beaucoup d'entre nous se sont installés rue des Arts, d'autres se situent ailleurs dans la ville et il y a bien à Moissac plusieurs rues où les artisans sont présents.

trois jours ne doit pas cacher que Moissac est une des rares villes à œuvrer en faveur de l'artisanat d'art tout au long de l'année.

Moissac

Rues des Arts

Aujourd'hui force est de constater qu'on peut vivre de son métier d'artisan d'art à Moissac.



Des graffeurs au travail pendant la Fête des Arts

Ce succès doit vous donner des idées pour l'avenir...

En effet, nous tenons toute notre place dans la vie moissagaise et nous sommes un atout supplémentaire pour le tourisme, nous demanderons donc au maire de Moissac de prévoir la piétonisation de la rue des Arts en juillet août. Nous proposerons de renouveler certaines manifestations, comme les soirées des Arts durant l'été, le Noël des Arts, ou d'en créer de nouvelles. Nous réfléchissons aussi à la prochaine Fête des Arts, pour valoriser davantage notre savoir-faire et pour qu'elle soit plus homogène et cohérente dans le centre ville. Nous souhaiterions aussi que le salon des Arts devienne annuel, alors que jusqu'ici il n'est que biennal.

Cette année la Fête des Arts s'est tenue en même temps que les Journées Européennes des Métiers d'Arts, l'affluence du public dont vous nous parliez tout à l'heure, est peut-être simplement due à cette cohabitation...

Je ne sais pas si les visiteurs ont profité pleinement des deux sites mais sur celui de la fête des Arts c'est bien le public des artisans d'Art de Moissac qui est en train de se constituer.

Les Journées Européennes des Métiers d'Art Moissac en majesté

Plus de 10 000 visiteurs ! L'artisanat est bien vivant en Midi-Pyrénées. La Chambre des Métiers de Tarn-et-Garonne s'est vu confier l'organisation de ces journées européennes pour notre région, et a choisi Moissac pour son cadre et sa capacité à accueillir une manifestation d'une telle envergure.



Le public se presse dans le cloître



Un exemple parmi tant d'autres du savoir-faire exposé aux JEMA



Un sculpteur au travail dans le cloître

Tout le monde s'y est mis, des services municipaux à l'office du tourisme. De son côté, la Chambre des Métiers a fait appel aux meilleurs professionnels en matière de logistique d'évènements et a sollicité les élèves de l'unité de communication du pôle universitaire de Montauban. Tous les ingrédients de la réussite étaient présents et les cent exposants ne s'y sont pas trompés. Les stands ont été pris d'assaut par les visiteurs curieux de voir travailler ces artisans d'art.

Des maîtres verriers aux ferronniers, des sculpteurs aux luthiers, des restaurateurs d'œuvres d'art aux ébénistes, des couturiers aux potiers, tous sont repartis

enchantés de cette rencontre. Midi-Pyrénées est riche de son patrimoine et de son histoire, de nombreux artistes ont choisi de s'y installer et d'y travailler. L'artisanat d'art y a donc toute sa place et l'initiative de la Chambre des Métiers montre qu'il y a aussi un public nombreux et amateur.

Moissac qui offre d'extraordinaires espaces d'exposition, a montré pour sa part qu'elle est le rendez-vous obligé des artistes et artisans. Il est vrai que la ville dont le patrimoine n'est plus à vanter, tient une place de plus en plus importante dans la vie artistique et culturelle de la région.



Ouverture de l'EHPAD en mai

Le chantier touche à sa fin, l'EHPAD (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) accueillera progressivement ses résidents à partir du mois de mai prochain. Situé près de la zone d'activités du Luc, il a été conçu par le cabinet d'architectes moissagais Capmas et Kuntzmann. Il s'étend sur 7037 m² et peut accueillir 135 patients. Complément indispensable à la maison de retraite, il permettra à ses pensionnaires de bénéficier d'un environnement médicalisé et confortable.

Visite en images de l'EHPAD de Moissac quelques jours avant son ouverture



1- Dès l'entrée, les portes vitrées donnent une impression d'espace et de lumière. Et c'est bien ce concept à l'origine du projet qu'on retrouve partout dans le bâtiment.



2- De vastes couloirs ponctués de sources de lumière extérieure donnent accès aux chambres. Ces couloirs parcourent les ailes de la maison et convergent vers le centre du bâtiment.



3- Les chambres sont spacieuses, elles disposent de salles de bains fonctionnelles et de grands placards. Leur disposition dans les différentes ailes permet à chacune de bénéficier d'une grande baie vitrée. Toutes donnent sur des espaces fleuris.



4



5

4- Chaque aile est entourée de larges terrasses. A l'extérieur, le bois est présent partout, en bardage pour l'esthétique et l'isolation, ou en plancher pour une partie des terrasses et passerelles.

5- Les jardiniers sont encore au travail. Fleurs, pelouses et arbres couvriront vite les espaces entre les passerelles qui permettent de se déplacer en toute sécurité.



6



7

6 et 7- La majorité des chambres se situent en rez-de-chaussée, quelques unes sont à l'étage, toutes s'ouvrent sur les terrasses et les jardins.

Jouer, c'est s'ouvrir aux autres

Il existe à Moissac, deux lieux où les enfants peuvent s'ouvrir aux autres en jouant. La joujouthèque de la Momerie accueille les petits avec leurs parents. L'atelier jeu de la bibliothèque prend le relais à partir de cinq ans.

Un lieu d'échange parents - enfants

Avec l'aide d'une éducatrice jeunes enfants, les tout petits disposent de jeux nombreux et variés dans un espace spécialement aménagé, ils peuvent les emprunter gratuitement ou les utiliser sur place. Les parents en profitent pour parler de leur rôle

et leur expérience. Parfois premiers pas vers le monde extérieur, le jeu est un échange avec les autres, souvent un indispensable outil de sociabilisation. D'autres supports sont utilisés comme la lecture, la musique ou les activités manuelles. Dans une ambiance



Parents et enfants dans l'espace jeux de la Momerie.

sereine et conviviale, les parents peuvent aussi être conseillés par l'éducatrice présente à toutes les séances.

Rendez-vous, tous les lundis de 15h à 18h à la Momerie du Jardin Firmin Bouisset, et les vendredis de 14h30 à 17h30 au centre social du Sarlac.

Renseignements :

au 05 63 04 90 89, les lundis de 9h à 18h, et les mercredis de 8h à 14h, et au 05 63 04 09 33 les vendredis de 14h à 17h30.

L'apprentissage de l'autonomie par le jeu de coopération



Les jeux de coopération à la bibliothèque municipale

Les plus grands trouvent à la bibliothèque municipale des jeux de société, des adultes pour les guider et surtout d'autres enfants avec qui jouer. L'accent est mis sur les jeux de coopération, où il n'y a ni gagnant, ni perdant, et donc aucun esprit de compétition. C'est la solidarité qui permet la réussite du jeu.

Cet atelier s'adresse aux enfants de 5 à 12 ans, il est d'accès libre et gratuit.

Chaque mois un thème est proposé :

● en mai : l'écologie et les journées

nature, un bel endroit - L'enfant citoyen

● en juin : l'été, les châteaux de sable - les bâtisseurs des plages

● en juillet août : le choix sera laissé aux joueurs

● en septembre : Le Moyen-âge, les chevaliers de la Table Ronde et la quête du Graal.

L'atelier a lieu tous les samedis, y compris pendant les vacances scolaires, de 14h30 à 16h30.

Renseignements

au 05 63 04 72 33 aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Garde des enfants : comment choisir ?

Les parents ont le choix entre différents modes de garde pour leurs enfants. Les solutions sont collectives, les crèches, ou individuelles, les assistantes maternelles. Pour vous aider et vous guider, le Centre communal d'action sociale est à votre service et à votre écoute.

Le CCAS gère la crèche des Grapillous qui dispose de 8 places en accueil régulier et 6 en accueil occasionnel. La Momerie, entre autres services, assure l'animation du Relais assistantes maternelles qui met en relation professionnelles et parents. Des besoins nouveaux apparaissent

et des solutions sont envisagées. Une réflexion à partir de l'analyse de ces besoins est en cours pour savoir comment répartir l'accueil des petits entre crèche et assistantes maternelles. Aucune décision ne sera prise pour les prochaines années qui ne s'appuiera sur cette analyse.



5, rue des Mazels
05 63 04 63 90 - ccas@moissac.fr

Les Grapillous

Rue d'Astorga
05 63 32 24 20
multi-accueil@moissac.fr

Relais assistantes maternelles

La Momerie
Jardin Firmin Bouisset
Rue Sainte-Catherine
05 63 05 14 52
ram@moissac.fr

Toutes les informations sur :
<http://www.moissac.fr/vie-quotidienne/petite-enfance>





Lycée François Mitterrand La région favorable à un BTS

Parce que l'avenir de notre lycée n'est pas assuré, parce qu'il a besoin d'offrir des formations supérieures et qualifiantes, Jean-Paul Nunzi a demandé au recteur de l'académie de Toulouse et au président du Conseil régional de répondre aux attentes de la population. A la suite d'un courrier envoyé au président Malvy, Moissac reprend confiance.

Le 10 avril, Jean-Paul Nunzi a rencontré Nicole Belloubet, première vice-présidente du Conseil régional et le directeur de l'éducation à la Région. Le maire de Moissac voulait s'assurer du soutien de la Région à la création d'un BTS à Moissac à la rentrée 2013, comme s'y était déjà engagé le recteur le 22 février dernier. Il a également demandé à la Région

de prendre rapidement en compte les besoins d'extension des trois établissements que sont le lycée d'enseignement général, le lycée agricole et horticole et le centre de formation professionnelle agricole.

Nicole Belloubet va mettre à l'étude la proposition de Jean-Paul Nunzi de libérer de l'espace au lycée François Mitterrand en installant le Centre de formation professionnelle agricole dans les locaux de l'actuel lycée agricole au Sarlac. Un nouveau lycée agricole pourrait être construit sur le site de la ferme d'exploitation à Montescot. En tout état de cause, le Conseil régional qui suit de très près l'évolution des établissements d'enseignement dont il a la charge, affirme aujourd'hui ne pas laisser tomber Moissac et prendre en compte les besoins des lycées de notre ville.



Courrier au Président de Région

Monsieur le Président,

Le lycée de Moissac, au regard de l'évolution des effectifs, nous amène aujourd'hui à nous interroger à nouveau sur sa pérennité.

Il est vrai que l'ouverture à la rentrée scolaire 2010 de la filière ST2S et de l'enseignement d'exploration « Art-patrimoine » a permis de diversifier l'offre de formation et de maintenir les effectifs globaux. Cependant, l'évolution de l'effectif des secondes est particulièrement inquiétant depuis la rentrée 2011 et, selon les prévisions, cette dégradation est annoncée aussi pour la rentrée prochaine ce qui se solderait sans doute par la suppression d'une classe de seconde.

Les inquiétudes que nous avons avancées en 2010, lors de la création du Lycée d'enseignement général à Valence d'Agen, se trouvent donc aujourd'hui confirmées.

L'annonce de l'ouverture possible d'un BTS sanitaire et social à la rentrée 2013 en continuité de la filière ST2S serait sans aucun doute une opportunité pour l'avenir du Lycée. Monsieur le Recteur, quelle que soit l'option du BTS, m'a d'ailleurs récemment promis une ouverture de BTS à la rentrée 2013.

Cependant dans cette perspective d'augmentation d'effectifs par le biais de sections nouvelles, la question du manque de locaux (qui se pose déjà) tant au niveau de salles d'enseignement que de l'hébergement devient problématique. Le CFPPA est actuellement logé au 1er étage du Lycée. S'il déménageait, le lycée général pourrait récupérer ce niveau pour étendre l'hébergement et dégager des salles d'enseignement. Le CFPPA pourrait alors s'installer par exemple dans l'actuel LEPA. L'enseignement du LEPA, dont les effectifs s'accroissent, pourrait alors être envisagé sur le siège de l'exploitation.

Les structures d'enseignements présentes sur Moissac sont donc largement liées les unes aux autres, une réflexion globale s'impose donc entre les trois entités que sont le Lycée Général, le Lycée Agricole et le CFPPA.

Je souhaiterais pouvoir m'entretenir avec vous sur ces questions qui concernent tant le devenir du lycée général que l'avenir des autres établissements du bassin de vie de Moissac (LEPA et CFPPA).

Des terrains mis à disposition du lycée agricole

Le lycée professionnel agricole et horticole (LPAH) de Moissac regroupe un lycée professionnel et un centre de formation. Deux établissements parfaitement complémentaires pour une offre de formation de grande qualité.

Le lycée propose 4 formations : un Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole Travaux Paysagers, et 3 Bacs Professionnels intitulés Aménagement Paysager, Productions Horticoles et Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole en Grandes Cultures. Le Centre de Formation Professionnel et de Promotion Agricole, situé à quelques mètres du lycée agricole, accueille les apprenants adultes (demandeurs d'emplois, salariés en reconversion professionnelle, adultes en formation continue...) afin de leur proposer un parcours

de formation adapté et les accompagner dans leur projet. Dans l'objectif de renforcer sa capacité pédagogique, deux parcelles, l'une de 1,3 hectare située au Luc, et l'autre de 0,8 hectare à proximité du pont Cacor, a été mise à la disposition du lycée agricole par la ville de Moissac afin que les élèves du bac Pro Grandes Cultures puissent travailler dans de meilleures conditions.

Pendant leur formation, les élèves réalisent plusieurs travaux pratiques comme l'apprentissage du

semis ou des labours. Le lycée agricole tisse aussi des liens avec les professionnels locaux. Un partenariat a été conclu avec les établissements Fréjabise et Klass afin de mettre à disposition des lycéens un tracteur neuf et du matériel agricole.

Contact :

Lycée Professionnel Agricole de Moissac
Avenue du Sarlac - BP 23 - 82201 MOISSAC CEDEX
Tél: 05 63 04 63 04
<http://www.campusterrevie.org>



Lors de la signature de la convention entre le lycée agricole et la ville de Moissac pour la mise à disposition de terres à but pédagogique



« J'me bouge pour partir en vacances ! » Les camps d'été de MAJ

Favoriser les initiatives personnelles et encourager l'autonomie de tous. L'ensemble de ces séjours est élaboré par les jeunes : de la recherche des lieux d'hébergement, au planning d'activités, en passant par les moyens de transport et la détermination d'un budget prévisionnel. Une équipe pédagogique accompagnera les jeunes tout au long de la préparation et jusqu'à la réalisation du séjour.

Chaque séjour est encadré par un directeur-trice et un animateur-trice diplômé-e-s d'état. Pour que les séjours puissent avoir lieu les groupes devront être constitués 2 mois avant.

Ces séjours s'adressent à des jeunes de 11 à 14 ans ou de 14 à 17 ans, ils sont organisés sur des thèmes précis : *À l'assaut des Pyrénées sport et astronomie, Sports aquatiques, Séjour dans un pays de l'Union Européenne, Séjour farniente pour les amoureux du parasol, Séjour culturel, Mini camp de trois jours pour les plus jeunes, ou Séjour à Astorga, ville jumelée avec Moissac.*

Des idées pour tous les goûts à la condition que chacun s'investisse dans la préparation du séjour, pour ne pas devenir un simple consommateur de loisirs.

Renseignements :

Moissac Animation Jeunes
23, faubourg Sainte-Blanche
05 63 04 66 23 ou 06 86 04 05 11
clshmaj@gmail.com



Centre de Loisirs de Montebello

Les inscriptions pour participer aux activités de l'accueil de loisirs pendant l'été 2012 seront ouvertes du 4 juin au 5 juillet, le lundi de 14h à 19h, les mardi et jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Le centre sera ouvert du lundi 09 juillet au vendredi 24 août. Les inscriptions se font à la demi-journée, à la journée, à la semaine, avec ou sans repas.

Un programme détaillé des sorties et des activités sera disponible au centre de loisirs.



Inscriptions / contact :

Centre de Loisirs,
allées Montebello
Tél : 05 63 04 41 20
centredeloisirs@moissac.fr

Les tarifs sont disponibles sur moissac.fr, rubrique « vie quotidienne → centres de loisirs »



Bientôt Moissac Plage

Pour sa quatrième édition, Moissac Plage plantera à nouveau ses parasols le long des berges du Tarn, du 7 juillet au 19 août.

Comme les années précédentes, tout sera en accès libre et ouvert à tous. Toutes les activités proposées seront gratuites ! Pour cette nouvelle édition, l'accent sera mis sur l'animation en direction des enfants et des jeunes avec entre autres, le festival des tout-petits, des ateliers de lecture par la bibliothèque municipale, ou

encore des ateliers de maquillage. Vous pourrez aussi retrouver les activités qui ont fait la renommée de Moissac Plage : jeux d'eau, structures gonflables, trampoline, carrés de sable, et aussi musique, spectacles, chorale, astronomie, ou les sports de plage : soccer, basket, volley, tennis, ski nautique et aviron, et trois nouvelles activités

sportives water-ball, escalade et voile.

A l'occasion de la clôture de Moissac Plage, un grand show de ski nautique sera organisé sur le Tarn.



Comment lutter contre le frelon asiatique



Il est reconnaissable à ses pattes jaunes, ses ailes sombres, son thorax noir, sa couleur sombre et son abdomen sombre cerné d'un anneau jaune-orangé marqué d'un triangle noir. Le nid ou "guêpier", est fait de cellulose comme chez la majorité des guêpes, et peut atteindre un mètre de haut et 80 cm de diamètre. Construit au printemps, il est aérien, le plus souvent situé dans des arbres à plusieurs mètres de hauteur, quelquefois au ras du sol, ou

Le frelon asiatique connaît un essor considérable dans le quart sud-ouest de la France. Pour étudier l'évolution de sa répartition, il est nécessaire de déclarer les nids observés.

dans des cheminées. Chaque nid ne sert qu'une saison. Il n'est pas agressif envers l'homme tant qu'il ne se trouve pas à proximité de son nid (4 à 5 mètres). Sa piqûre est cependant aussi dangereuse que celle du frelon européen et il n'est pas rare qu'une attaque de frelon décime une ruche d'abeilles entière.

Il est conseillé de contacter des organismes spécialisés pour la destruction de ces nids en période d'activité. La liste des organismes spécialisés en Tarn et Garonne est disponible sur les pages jaunes de l'annuaire, à l'activité « désinfection » (demander un devis avant l'intervention et s'assurer que l'entreprise respecte la charte

de destruction des nids). Tirer au fusil dans un nid est un acte dangereux et contre productif. La colonie est éparpillée et produit rapidement des nids satellites dans les environs immédiats.

Le service environnement de la mairie de Moissac se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Les pièges

Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille en plastique vide coupée au tiers supérieur et dont cette partie sera placée à l'envers pour faire un entonnoir. Au fond de cette bouteille seront versés :

- 1 verre de bière brune de préférence,

- 1 verre de vin blanc (qui repousse les abeilles),
- un trait de sirop (cassis, framboise...).

Ce piège peut être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1,5 m ou 2 m, il peut également être placé sur un balcon.

Chasser les pigeons, c'est l'affaire de tous

Afin de réguler la population des pigeons, la municipalité a entrepris depuis plusieurs années, diverses actions qui se sont avérées plus ou moins efficaces telles que la capture au filet, la contraception, la capture avec des cages.

Des battues régulières sont aussi réalisées par l'association de chasse.

Bien des efforts restent à faire, un programme d'actions a été établi pour les années 2012 et 2013. Il comprend, notamment, la systématisation des captures, la réduction des lieux de nidification en centre ville par l'obturation des bâtiments publics et privés, l'interdiction de nourrir les pigeons, la pose de pics anti-volatiles sur certains bâtiments communaux, l'installation d'un système d'effarouchement sur la toiture du centre des impôts et de nouvelles battues des chasseurs.

Certaines de ces actions sont déjà en cours de réalisation : le clocher de l'abbatiale a été fermé afin d'en empêcher l'entrée, la pose de pic anti-pigeons au Hall de Paris, l'installation d'un système d'effarouchement à

ultrasons dans le cloître. Les Moissagais sont invités à fermer les bâtiments dont ils ont la responsabilité et à ne plus donner à manger aux pigeons afin de ne pas les attirer davantage en centre ville.



Les pigeons sont à l'origine de nombreuses dégradations. Il faut éviter de les nourrir et de leur permettre de nicher en ville.



L'ancien carmel Un lieu méconnu des Moissagais

Le Centre international d'accueil de l'ancien carmel de Moissac tient une place de choix sur le chemin de Compostelle. Géré par le Club Alpin Français de Toulouse, il accueille surtout pèlerins et randonneurs mais de plus en plus, il s'ouvre aux familles en vacances et aux groupes à la recherche de lieux de séminaires.

Un équipement en totale autonomie financière

Après le départ des religieuses, le lieu connu des fortunes diverses pendant 50 ans et la ville de Moissac a acheté l'ensemble des bâtiments dans le but d'en faire un centre d'accueil. C'est le 1^{er} juillet 2000 qu'il ouvre ses portes sous sa dénomination et usage actuels. Le Club Alpin qui le gère paie un loyer à la mairie de Moissac. C'est un îlot de calme et de tranquillité à deux pas du cloître et du centre ville.

Sa capacité totale d'accueil est de 70 personnes et son public se diversifie, le nombre de pèlerins et de randonneurs augmente, mais celui des autres types de visiteurs grandit encore plus vite. Il s'agit de groupes sportifs, de classes vertes et de plus en plus de familles et de groupes en séminaires. En 2011, le centre a enregistré 12 761 nuitées, dépassant pour la première fois le cap des 12 000.



Une structure nécessaire à l'économie touristique



Il faut 2 permanents à l'année et 4 en saison pour en assurer le fonctionnement. La mairie assure l'entretien des locaux et des jardins. Cette année le travail effectué sur les jardins a permis de les classer « Espace Vert Ecologique » (voir Moissac Mag n° 12).

De nombreux projets sont à l'étude, notamment celui d'une grande salle de réunion.

Avec ses équipements sportifs et culturels et son office du tourisme

qui gère des flux importants de visiteurs à héberger sur place, Moissac accueille de plus en plus de manifestations d'envergure régionale ou nationale. Pour la première ville touristique du département, c'est un axe de développement économique primordial.

<http://www.gitecarmel-moissac.fr/wordpress/>



Moissac, Site remarquable du goût

L'association nationale des Sites remarquables du goût est née en 1994 dans le but d'inventorier et de valoriser le patrimoine culinaire de la France. Elle réunit aujourd'hui 70 sites. Moissac, membre actif, organise dans ce cadre les fêtes des fruits et du chasselas.

Moissac est « Site remarquable du goût » depuis 2003, une association s'est constituée, appuyée par la mairie, l'office de tourisme et le syndicat de défense de l'AOC Chasselas de Moissac. Elle est partie prenante de la Fête

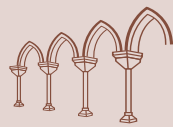
du Chasselas et de la Fête des Fruits, ainsi que du « Carnet de découverte » qui répertorie les chasselatiers qui ouvrent leur exploitation aux visiteurs. Elle permet aussi au Chasselas de Moissac d'être présent dans de

nombreuses manifestations organisées partout en France par les autres Sites du goût.

Le « Carnet de découverte » est disponible au siège du syndicat de défense de l'AOC Chasselas de Moissac, 05 63 04 01 78



<http://www.chasselas-de-moissac.com/carnet-decouverte/>



Ville d'Art et d'Histoire

Un label prestigieux, des objectifs précis

Le label Ville d'Art et d'Histoire est attribué par le ministère de la Culture et de la Communication à une collectivité qui possède un patrimoine important et s'engage par convention à le valoriser, à sensibiliser le public grâce à des actions d'animation et de formation.

Le 15 mars, la convention officialisant l'attribution du label a été signée par le préfet au nom de l'Etat et par le maire de Moissac. Sont ainsi reconnues la diversité et la richesse du patrimoine moissagais et la qualité des actions engagées par la ville en matière de conservation patrimoniale, d'aménagement urbain et de politiques culturelles. L'identité culturelle de Moissac, construite autour des coteaux, de la ville centre et de la rivière, sera renforcée par une approche commune du patrimoine naturel et du patrimoine bâti.



Signature de la convention Ville d'Art et d'Histoire le 15 mars 2012 à Moissac.

La ville de Moissac s'engage à poursuivre des objectifs clairement définis :

- Valorisation du patrimoine dans toute sa diversité (archéologique, urbain, paysager, immatériel...) et promotion d'une architecture de qualité.
- Développement des interventions culturelles et patrimoniales pour tous et sur toute l'année.
- Sensibilisation des habitants et usagers de Moissac à l'environnement architectural et paysager, en développant une

véritable conscience patrimoniale facteur d'amélioration du cadre de vie et créateur de lien social.

- Initiation des jeunes à l'architecture et au patrimoine en leur permettant de se l'approprier et d'en devenir acteur.
- Incitation au développement d'un tourisme de qualité en améliorant l'accueil des visiteurs.

Le dispositif prévoit les moyens que chacun des deux partenaires s'engage à fournir dans le cadre

de cette convention. La Ville recrute des intervenants qualifiés et compétents : un animateur de l'architecture et du patrimoine et des guides conférenciers spécialement formés. Elle s'engage aussi à assurer la communication et la promotion de Moissac Ville d'Art et d'Histoire en direction d'un large public. De son côté l'Etat participera à la rémunération de l'animateur pendant 4 ans.

Un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP), espace de rencontre, d'information et de formation sera créé. L'église Saint-Jacques est pressentie pour en être le siège.

Moissac devient le 10^{ème} territoire labellisé de Midi-Pyrénées et la 153^{ème} ville au niveau national. Ce label s'ajoute à celui de l'UNESCO décerné au titre des chemins de Compostelle classés au patrimoine Mondial, à la dénomination Pôle de rayonnement culturel aux côtés de Figeac et Marciac, et au classement Grands Sites de Midi-Pyrénées.

En devenant une des villes les plus remarquées de France, Moissac se donne les moyens d'accroître son rayonnement et de renforcer sa position de première ville patrimoniale et touristique du département.

Pour en savoir plus : <http://www.vpah.culture.fr/>

Le centre d'art roman de Moissac au service des écoles

Les élèves de la section arts et culture de la classe de 6^{ème} du collège Jeanne d'Arc, ont reçu les responsables du patrimoine historique moissa-

gais pour le vernissage de leur exposition sur la richesse historique de la ville.



Villes d'Art et d'Histoire

Moissac aux rencontres de Lectoure

Une journée de formation intitulée « Quelle gestion de l'urbanisme patrimonial ? », organisée par l'Association Nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire et des villes à secteurs sauvegardés et protégés, en partenariat avec la Région Midi-Pyrénées, a été organisée le 8 mars à Lectoure dans le Gers. Marie Cavalié, première adjointe en charge de l'urbanisme, avec Etienne Lavigne, architecte du patrimoine et Guy Ena, architecte de la ville de Moissac y ont fait une intervention remarquable.



Lectoure, dans le Gers, a accueilli les rencontres des Villes et Pays d'Art et d'Histoire.

Rassemblant de nombreux élus et techniciens, cette journée d'échanges a permis de faire le point sur le fonctionnement, la pertinence et l'actualité des outils de gestion patrimoniaux et sur les pratiques locales de mise en œuvre des secteurs protégés.

Les représentants de Moissac ont présenté la démarche de notre ville dans son ensemble,

faisant référence notamment à l'OPAH en lien avec la labellisation Ville d'Art et d'Histoire. Ils ont surtout insisté sur la concertation réalisée avec les Moissagais.

C'est en 2008 que la commune a commencé à valoriser le patrimoine en adoptant une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP), devenue en 2010 l'Aire de mise en

Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP).

L'objectif prioritaire était d'obtenir le label Ville d'Art et d'Histoire en associant la population à la démarche.

Cela a permis aux élus et aux habitants de comprendre ou de découvrir la richesse patrimoniale de leur ville. L'AVAP a fortement mobilisé les Moissagais, comptant sur l'intérêt qu'ils portent à leur ville.

L'exemple de Moissac veut montrer que l'AVAP participe réellement à l'amélioration du cadre de vie en prescrivant des rénovations de qualité, en sensibilisant et en incitant les propriétaires à la réhabilitation de leur patrimoine.



Fouilles archéologiques au patus

En prévision des prochains travaux d'aménagement, des chercheurs de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) ont procédé à des fouilles sur le site du patus qui confirment l'existence de la chapelle de tous les Saints.

Des vestiges ont été découverts à proximité du jardin du musée Marguerite Vidal : des fondations en brique rouge situées à près de 3 mètres de profondeur, ce qui correspond au niveau de circulation du 12^{ème} siècle. Aucun plan ni dessin ne mentionnait sa présence, et la chapelle aurait été détruite ou démontée sciemment après la Révolution de 1789. Grâce à cette découverte, les archéologues ont pu confirmer son existence jusqu'ici mentionnée uniquement par des documents écrits fort imprécis. La présence de sépul-



tures tout autour de l'abbaye a aussi été confirmée. Deux caveaux de briques contenant des restes d'ossements ont été trouvés : ils présagent de la présence de nombreux autres caveaux aux pieds de l'abbaye.

En préparant les grands travaux d'aménagement du patus, des archéologues retrouvent la Chapelle de tous les Saints



Le Hall de Paris a été inauguré sous sa forme actuelle le 16 octobre 2009 avec un concert de l'Orchestre national du Capitole. Trois saisons plus tard, cette salle unique dans le département affiche une santé remarquable et nous vous invitons à en découvrir les coulisses.



Le Hall de Paris 3 ans déjà !

Un public nombreux et fidèle

Depuis son ouverture, le Hall de Paris a vu son public augmenter de 25 % : 14 300 places ont été vendues au cours de la saison 2011 et 2012 sera un succès encore plus important. 62 spectacles ont déjà occupé l'affiche de la salle moissagaise. Les raisons de cette réussite sont d'abord à chercher dans la programmation éclectique et recherchée réalisée par l'équipe du Pôle culturel de la ville sous la direction de Jean-Marc Fuentes. De Jean-François Zygel à Ridan, de Manu Katche à l'Opéra éclaté, de Didier Porte à Agnès Jaoui, la programmation du Hall de Paris présente les artistes qui comptent aujourd'hui sans jamais céder à la facilité des tournées promotionnelles.



Une des trois loges du Hall de Paris.

Une salle unique en son genre

L'originalité du Hall de Paris tient aussi à sa parfaite polyvalence, qui plus est, en plein centre ville et facile d'accès. Souvent les salles polyvalentes veulent trop en faire et s'avèrent inadaptées aux conditions professionnelles qu'exigent événements et spectacles. A Moissac, on peut vraiment tout faire. Tout au long de l'année les salons se succèdent, salon des vins, du chocolat, des antiquaires, entre autres, et les spectacles se

multiplient. En plus de la programmation du Pôle culturel, la salle est de plus en plus souvent prêtée à des associations ou louée à des organisateurs de spectacles, attirés par ses 700 places à la parfaite visibilité. Elle est pressentie pour y organiser de grands colloques, et certaines chaînes de télévision se disent séduites par ses 950 m² utiles et son grill technique de 8 mètres sur 6.

Des conditions techniques professionnelles

L'intérêt du Hall de Paris est parfois caché. Un sous-sol est aménagé sous la totalité de la salle, on y trouve les magasins techniques où peuvent être rangées les scènes, les chaises, et tout le matériel technique. S'y trouvent aussi les trois loges équipées de sanitaires et de douches, ainsi qu'un studio de répétition et les armoires électriques. Pour les connaisseurs, la lumière de scène est répartie sur 48 circuits et la sonorisation est entièrement modulable à la demande. Et pour faire fonctionner tout ça, une équipe compétente et disponible de 2 responsables administratifs, 2 techniciens et 1 régisseur. Auxquels s'ajoutent les bénévoles de Moissac Culture Vibrations, comme toujours étroitement associés aux événements culturels de Moissac.



De vastes et fonctionnels locaux techniques

Le Hall de Paris est le centre de la vie culturelle moissagaise, comme s'il avait toujours été cette salle de spectacles et d'événements que beaucoup nous envient et qui, mise en lien avec l'accueil hôtelier et le patrimoine de Moissac, fait de la ville la deuxième du département en matière d'organisation d'événements.

16^{ème} Festival de la voix

Du jeudi 28 juin au 1^{er} juillet, la 16^{ème} édition du Festival de la Voix accueillera des artistes de tous les continents avec en vedette Paco Ibanez et Michel Jonasz.



Comme les années précédentes, le centre du festival sera le patius. Concerts gratuits jusque tard le soir, buvette, billetterie vous y accueilleront. Les concerts les plus attendus auront lieu dans le cloître, celui de Michel Jonasz, tête d'affiche du festival, qui sera accompagné de trois musiciens et de deux choristes, celui du chœur de chambre Les Eléments, et enfin celui de Paco Ibanez qui nous offrira une véritable anthologie chantée de la poésie espagnole. Le Hall de Paris, les jardins des Voix ou de la Concorde, les chapelles du musée ou de l'ancien séminaire, ainsi que le parvis de l'abbatiale seront les lieux des autres concerts. Des artistes et des groupes aussi variés que Chet Nuneta, Paamath, le trio Cassadessus-Enhco, Susheela Raman ou Angélique Ionatos et Katerine Fotinaki, entre autres, sont aussi à l'affiche. Et la Compagnie Attention Fragile jouera tout Shakespeare en 3 heures sous son mini chapiteau ! Le Festival de la Voix de Moissac, c'est quatre jours de bonheur et de sons du monde entier dans le cadre privilégié de l'abbaye. Résultat de la collaboration étroite entre la mairie et l'association Moissac Culture Vibrations, il est le temps fort de la saison des spectacles à Moissac.

Programme complet sur : www.moissac-culture.fr



Fêtes de Pentecôte 2012

Vendredi 25 mai

● **Concours inter départemental** en tripléte vétéran, organisé par la **Pétanque Moissagaise**. Jet du But 14h30, Allées Montebello.

Samedi 26 mai

● 14h30 : **Concours doublette NH TTC. Concours en doublette féminin.**

● 17h : **Départ des Marins escortant le Mai** du quartier Sainte-Blanche avec la Banda los Musaicos.

● 18h : **Plantation du Mai** par les Marins. Quai du Vieux Port.

● 22h : **grand bal disco gratuit** avec « Dance Machine » organisé par le Comité des Fêtes. Uvarium.

Dimanche 27 mai

● Le matin **distribution du pain béni** par les Marins de Moissac dans les rues de la ville. Aubade de la Banda sur le marché.

● 10h : **Concours régional doublette promotion NH.**

● 14h30 : **Concours doublette promotion.**

● 17h : **Bal variété gratuit** avec l'orchestre TTC organisé par le Comité des Fêtes.

● 17h : **Départ de la Mairie du cortège de la Rosière 2012** avec la participation de voitures anciennes et des Musaicos.

● 17h30, 18h : **couronnement de la Rosière** à l'Uvarium.

● 22h : **Bal variété gratuit** avec TTC organisé par le Comité des Fêtes.

Lundi 28 mai

● 9h : **Concours de pétanque tête à tête.**

● 9h : **Concours de pêche pour les jeunes (-16 ans)** organisé par le Parfait Pêcheur.

● 11h : **Messe des Marins** à l'Abbatiale St Pierre avec les Musaicos.

● 11h30 : Remise des **récompenses du concours de pêche** à l'Uvarium.

● 14h30 : **Concours doublette mixte.** (Sur les quatre jours de pétanque, restauration sur place, menu 12€)

● 16h : **Aubade des Musaicos** en présence de la rosière à la maison de retraite de Moissac.

● 17h30 : **Hommage aux Marins disparus**, lancé de gerbe sur le Tarn, cérémonie suivie par une réception à l'Uvarium.

● 17h30 : **Bal musette variété gratuit** avec l'orchestre Domingo organisé par les comités des Fêtes.

● 22h : **Bal musette variété gratuit** avec l'orchestre Domingo organisé par le Comité des Fêtes.

● 23h : **Grand feu d'artifice** tiré depuis les berges du Tarn par la société Bugat.

Pendant ces trois jours, grande fête foraine sur la promenade de l'Uvarium.

Les fêtes de Pentecôte de Moissac sont organisées par :

- le Comité des Fêtes de Moissac
- la mairie de Moissac
- les Marins de Moissac
- la Pétanque moissagaise
- le Parfait Pêcheur
- l'amicale des Véhicules anciens



Qui sera la rosière 2012 ?

Cette année la rosière sera élue le 16 mai par le jury habituel : mariés de l'année passée, membres du comité des fêtes, membres de l'association des marins du Tarn et conseillers municipaux.

avant le 11 mai. Elles doivent joindre une lettre de témoignage ou de recommandation, une photocopie du livret de famille et de leur carte d'identité.

05 63 04 63 63
cabinetdumaire@moissac.fr

Toutes les jeunes filles briguant le titre de rosière 2012 doivent adresser leur candidature au cabinet du maire de Moissac

■ Brève

Marcel Verdier passe le relais

Le 18 février, Jean-Paul Nunzi a remis la médaille d'honneur de la ville à Marcel Verdier, rendant ainsi hommage à celui qui a été président de la Pétanque du Pont Neuf pendant 38 ans depuis le décès de son oncle Arthur Guionnet à qui il avait succédé.

L'année dernière il a laissé sa place à Raphaël Jaso, tout en restant vice-président de l'association. Organisateur de nombreux championnats régionaux et nationaux, Marcel Verdier a indéniablement marqué la vie moissagaise.



MAJORITÉ

La mobilisation citoyenne

Le gouvernement annonce que le déficit budgétaire sera un tout petit moins important qu'envisagé. Qu'on ne s'y trompe pas, la différence est minime alors que la dette, la colossale dette française continue de croître. Inexorablement ! C'est le bilan Sarkozy ! Et pendant ce temps, les collectivités locales qui sont tenues à l'équilibre budgétaire sont abonnées aux miracles. Difficile dans ces conditions pour une ville comme Moissac de bâtir un budget 2012 mirobolant. On le sait, le dit et le répète, notre ville ne dispose pas de grosses ressources. Et la crise n'incite pas les investisseurs à franchir le Tarn ce qui nous prive évidemment de quelques recettes qui seraient en cette période les bienvenues. Les débats de la Présidentielle s'attardent peu sur les collectivités locales, et pourtant il leur faudrait plus de clarté dans les compétences, moins d'injustices dans les ressources, des aides modulées en fonction de la richesse de la commune et de l'intérêt du projet.

Un budget précautionneux

Du coup, le maire a bâti un budget tout en retenue et sagesse, qui n'accable pas sous l'impôt les Moissagais, qui leur garantisse une qualité de vie, d'éducation, de santé et qui préserve de surcroît notre capacité à aller de l'avant, à poursuivre les projets déjà votés et à investir dans l'aménagement de notre ville pour améliorer le quotidien des Moissagais et faire venir toujours plus nombreux les touristes qui constituent une chance pour Moissac et son développement.

On pourrait croire que cela tient du miracle, et pourtant il n'en est rien. Juste un patient et obstiné effort de gestion, la traque systématique des dépenses qui ne sont pas indispensables, des arbitrages parfois difficiles entre les différents élus qui au final ont tous fait montre d'un indéniable sens des réalités. Bien entendu, personne n'en doutait, car au pays du rugby on sait jouer collectif, ce qui n'interdit pas à telle ou telle individualité de faire entendre sa différence, mais mezzo voce s'il vous plaît ! Associations aussi à cette réussite, les services de la mairie qui ont fait un beau travail et rendu la lecture des documents budgétaires plus claire et plus pédagogique.

Le temps de la mobilisation

Limiter les hausses d'impôts, contenir la dette, c'est bien pour les contribuables, pas sûr que cela satisfasse totalement les citoyens. Il faut en effet poursuivre notre politique d'investissements et faute de ressources nouvelles, mutualiser au maximum les coûts de nos initiatives. D'où notre volonté de relancer l'intercommunalité, de faire fi des mesquineries et autres provocations du maire de Castelsarrasin, d'élargir le plus tôt possible le cercle de cette coopération. Il faut aussi poursuivre avec notre partenaire départemental un dialogue qui n'est pas toujours dénué d'arrières pensées, mais qui est plus que jamais nécessaire, si nous voulons concrétiser nos ambitions pour la ville. Il faut bien entendu nous appuyer sur la Région, la solliciter autant que possible, l'amener, alors que Moissac est un des Grands sites de Midi Pyrénées, à préserver l'existant, et à soutenir nos légitimes ambitions. Enfin, il faut aujourd'hui une mobilisation citoyenne, la mobilisation des intelligences, des compétences, le rassemblement des énergies pour que notre ville ne perde pas en ces temps difficiles l'envie de gagner, collectivement.

OPPOSITION

Nous devons agir prudemment

Lors du dernier conseil municipal, l'argumentaire qui nous a été fourni concernant le budget 2012 était détaillé et les chiffres vérifiables. Pour autant, nous ne devons pas oublier les travers de ce budget. A la fin du mandat précédent, les investissements ont été trop importants, nous obligeant par la suite durant trois ans à faire des économies et hausse d'impôts afin de rétablir le niveau d'épargne de la Commune. Le même schéma se profile pour les prochaines années, nous devons agir prudemment et gare aux dossiers mal ficelés, l'aménagement du Patus en est un exemple. Nous voyons bien que les dotations stagnent et que les compensations financières baissent, sans oublier les incertitudes qui pèsent sur le nouveau fonds national de péréquation, il sera difficile d'obtenir des crédits avec, en plus des taux à la hausse. Cependant, la protection de certains monuments est indispensable, tel l'ancien Tribunal... Et pour une meilleure maîtrise des frais de fonctionnement,

un état des lieux du personnel n'est-il pas souhaitable ?

Nous voulons aussi mettre l'accent sur deux dossiers mal engagés.

En premier l'intercommunalité censée représenter l'avenir, qui engendre chez nous le désespoir à cause d'une situation confuse avec des courriers contradictoires démontrant l'abîme qui sépare Moissac et Castelsarrasin.

L'heure est grave, il ne s'agit plus de savoir qui a tort ou raison. Il faut se réconcilier au plus vite quant à la zone commerciale du Luc, elle pâtit aussi de cette situation. En bref, tel un cycliste avec un mauvais braquet, Moissac n'avance plus ! Comment en sommes-nous arrivés là et comment sortir de cette situation ? Voilà la question à se poser.

Le rassemblement pour Moissac
C. NICODEME - N. GALHO -
C. GAUTHIER - G. BENECH

Pré budget et budget 2012 de la ville de Moissac

La commission des finances a eu lieu, le pré budget de la ville de Moissac a été établi, mais son vote ne sera effectif que le jeudi 5 avril.

Budget de fonctionnement 17,5 millions et 8,2 millions d'euros avec des bases imposables augmentées de 1,08 % et une augmentation de 1 % réelle des impôts locaux soit **2,08 %**.

Il n'y aura pas beaucoup de modifications par rapport à ce que nous avons appris dans cette commission : le président est encore membre de la majorité municipale.

Cette majorité municipale semble unie et n'explosera qu'aux prochaines élections municipales, si l'une des têtes ne veut pas rentrer dans le rang.

Revenons au Budget

Notons qu'il y a eu peu d'investissements en 2010 et 2011 (la comptabilité publique permet de reporter ses investissements en 2012 comme autofinancement).

Le reste sera financé par des emprunts autour de 5 %.

En cette période où la lutte contre la dette doit être la priorité aussi bien au niveau de l'État, que dans les Régions, que dans les Conseils Généraux et bien sûr dans les Mairies, la ville de Moissac va emprunter !

Ceci n'est pas le plus grave, **le plus grave c'est de ne pas avoir fait les investissements nécessaires les années précédentes et de les reporter en 2012. Ces investissements auraient pu faire marcher le commerce local et les entreprises.**

Le budget, va être équilibré par les investissements non faits dans les années 2011 et 2010 et des emprunts. Cela conduit à privilégier le fonctionnement à l'investissement, alors que l'investissement favorise la lutte contre le chômage !

Colette Rollet et Guy Roquefort



Mai

■ **Jusqu'au dimanche 20 mai**
Exposition
 « Le pourtrait de la ville de Moissac »
 → Musée Marguerite Vidal



■ **du mardi 1^{er} au jeudi 31**
Exposition de peintures et de photos par Jeanluc Nieto
 → Espace Prosper Mérimée



■ **Jeudi 3**
Concert de chants polyphoniques corses par le Chœur de Sartène
 → Abbatale

■ **Samedi 5 et dimanche 6**
Marché aux fraises
 → Place des Récollets

■ **Dimanche 6**
Coupe départementale de karaté - section jeune
 → Dojo du COSEC

■ **Samedi 12 et dimanche 13**
23^{ème} rallye automobile du Chasselas

■ **Samedi 12**
Festival Country
 → Espace Confluences

■ **Jeudi 17**
Tournoi régional de football jeunes
 → Stade du Sarlac

■ **Dimanche 20**
Concert de chant byzantin et de polyphonie française par l'ensemble Organum et Marcel Pérès
 → Abbatale

■ **Du samedi 26 au lundi 28**
Fêtes de Pentecôte

Juin

■ **Samedi 2 et dimanche 3**
Marché de la Cerise et de « fraîche attitude »
 → Place des Récollets

■ **Samedi 2**
Rugby - Tournoi Jo Carabignac
 → Stade du Sarlac

■ **Vendredi 8**
Spectacle de l'école du Sarlac
 → Hall de Paris



■ **Dimanche 10**
Championnat national de moto-cross
 → Montescot

■ **Vendredi 15**
Spectacle de l'Ecole de Musique
 → Hall de Paris

■ **Elections Législatives**
 Dimanche 10 juin : 1^{er} tour
 Dimanche 17 juin : 2nd tour

■ **Lundi 18 et mardi 19**
Don du Sang
 → Uvarium

■ **Mercredi 20**
Festival des Petitous
 → Déambulation puis spectacle au Hall de Paris

■ **Jeudi 21**
Fête de la musique
 → Partout en ville



■ **Dimanche 24**
Fête des couleurs
 → Uvarium

■ **Du 28 juin au 1^{er} juillet**
16^{ème} Festival de la Voix

■ **Réservation spectacles :**
 Pôle culturel et Patrimonial
 Tél : 05 63 05 08 08

■ **Informations :**
 service communication
 Tél : 05 63 04 63 82



Moissac
TARN et GARONNE

FESTIVAL de la

Voix



DU **28 JUIN** AU **01 JUILLET** 2012

MICHEL JONASZ - ENSEMBLE LES ÉLÉMENTS - PACO IBANEZ - CHET NUNETA
TRIO CASADESUS-ENHCO - SUSHEELA RAMAN - ANGELIQUE IONATOS ET KATERINE FOTINAKI
LES VIOLONS BARBARE - GRUPETTO - CIE ATTENTION FRAGILE - L'HERBE FOLLE - MARC ANDRE LÉGER
PAAMATH - LA MAL COIFFÉE - KALAKAN - CIE ARÈNE THÉÂTRE - LE THEATRE DU SURSAUT ...

INFOS : 05 63 04 65 14 - www.moissac-culture.fr

